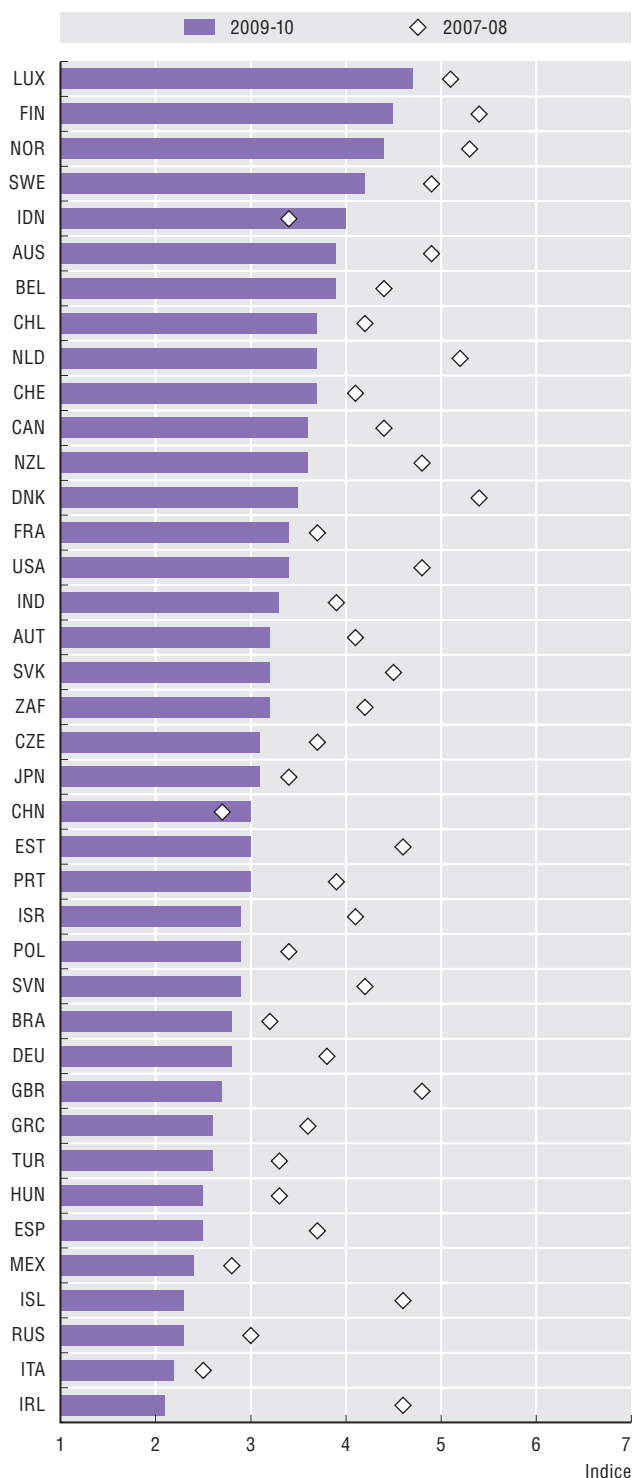


5. LIBÉRER L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

7. Mobiliser les financements privés

Facilité d'accès au crédit, 2007-08 et 2009-10

Échelle de 1 à 7 du plus au moins difficile, moyennes pondérées



Source : Forum économique mondial (2010), *The Global Competitiveness Report 2010-2011* et Forum économique mondial (2008), *The Global Competitiveness Report 2008-2009*, Forum économique mondial, Genève.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490896>

Le crédit bancaire est important pour créer ou développer une entreprise. Selon le *Global Competitiveness Report* basé sur les données d'enquêtes d'opinion sur l'accès au crédit, la crise financière a rendu plus difficile l'obtention de concours bancaires dans tous les pays entre 2007 et 2010.

L'emprunt est le mode de financement le plus courant parmi les petites entreprises de création récente, même si les structures innovantes à forte croissance cherchent davantage à se financer par apport de fonds propres que les autres. Souvent, les entrepreneurs à la recherche de fonds propres engagent d'abord leurs propres deniers, ainsi que ceux du cercle amical et familial. La taille et l'envergure de leur entreprise peuvent ensuite expliquer qu'ils sollicitent d'autres sources de type capital-risque ou d'investissement providentiel.

L'offre de capital-risque varie selon les pays et est très sensible à la conjoncture en termes de volume et de stade d'investissement. Dans les conditions actuelles, les fonds de capital-risque sont enclins à investir à des stades plus tardifs, ce qui crée des carences aux stades du préamorçage et de l'amorçage ; synonymes d'attentes plus incertaines et de risques plus élevés.

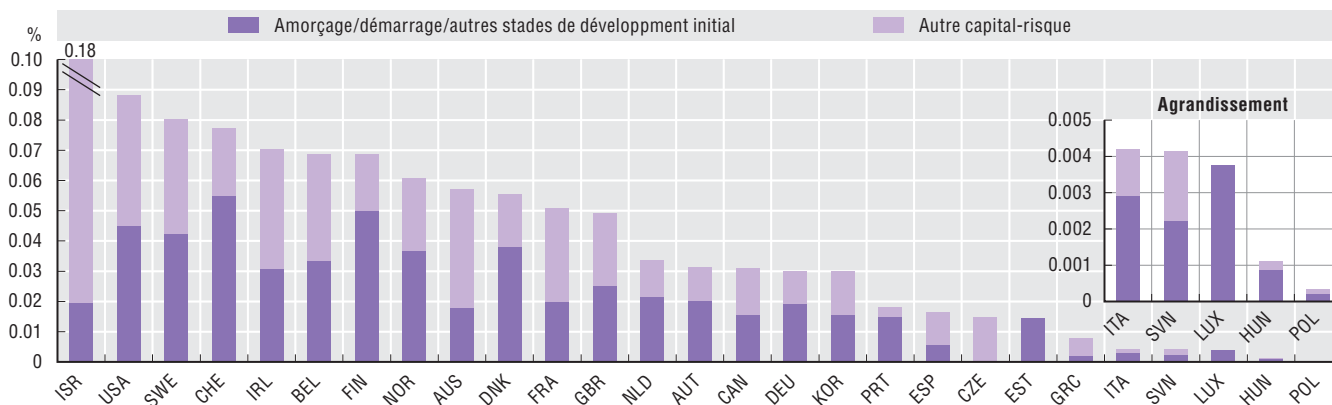
De plus en plus les investisseurs providentiels (*business angels*) sont une source importante de fonds propres d'amorçage ou initiaux. Certains d'entre eux ont cherché à combler le déficit de financement créé par les capital-risqueurs en investissant avec d'autres investisseurs providentiels à travers des groupes ou réseaux, et en augmentant les montants accordés aux entreprises à la recherche de financements pour se lancer.

Définitions

L'indicateur *facilité d'accès au crédit* mesure sur une échelle de 1 à 7 la facilité d'obtention d'un prêt bancaire lorsque l'entreprise dispose d'un bon plan prévisionnel d'activités mais n'apporte aucune sûreté ; plus le score est élevé, plus l'accès est facile. Le *capital-risque* se compose de capitaux privés apportés par des sociétés spécialisées dans l'intermédiation entre les sources primaires de financement (compagnies d'assurance, fonds de pensions, banques, etc.) et les jeunes entreprises ou entreprises à forte croissance non cotées en Bourse. Un *investisseur providentiel* est un investisseur individuel qui, en général, fournit des capitaux et une expertise à une entreprise en échange d'une part de son capital. Des *groupes d'investisseurs providentiels* sont formés par des investisseurs individuels qui s'unissent afin d'évaluer et d'investir ensemble dans des projets d'entreprise. Ils peuvent mettre en commun leur capital pour effectuer des investissements plus importants. Un *réseau d'investisseurs providentiels* est une organisation dont le but est de faciliter l'appariement des entrepreneurs avec des investisseurs providentiels.

Investissements en capital-risque, 2009

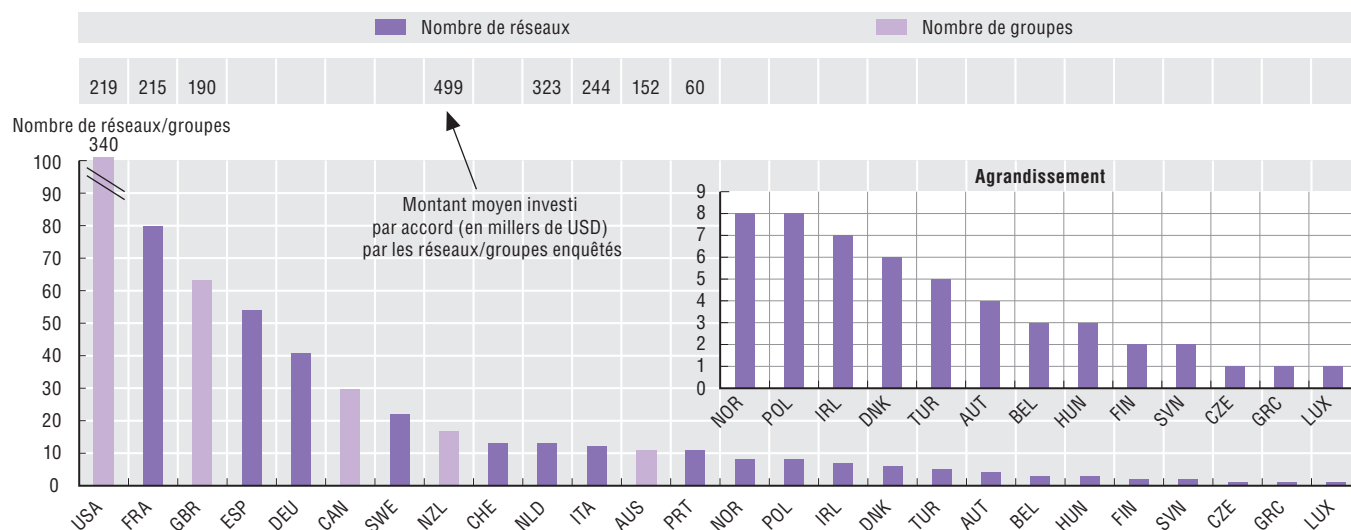
En pourcentage du PIB



Source : OCDE (2011), *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*, à partir de la Base de données de l'OCDE sur le financement de l'entrepreneuriat, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490915>

Les réseaux/groupes d'investisseurs providentiels, 2009



Source : Calculs de l'OCDE basés sur EBAN (The European Trade Association for Business Angels, Seed funds and other Early Stage Market Players), ACA (Angel Capital Association), NACO (National Angel Capital Organization), AAAI (Australian Association of Angel Investors) and AANZ (Angel Association New Zealand), mars 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490934>

Mesurabilité

L'indice de l'accès au crédit repose sur l'enquête d'opinion menée par le Forum économique mondial auprès de dirigeants d'entreprise sur leur perception du contexte général. En coopération avec 150 instituts partenaires dans 139 pays, 13 607 enquêtes ont été conduites en 2010 avec une moyenne de 98 questionnaires par pays. Les associations nationales et régionales de capital-risque collectent des données auprès de leurs membres. En raison de différences de définition et de taxinomie, il était encore impossible, récemment, de comparer ces données au plan international. Des évolutions méthodologiques ont amélioré cette comparabilité : les entrées et sorties d'investissements sont désormais traitées de manière identique dans tous les pays et les possibilités de comparaison des classifications sectorielles se sont améliorées (OCDE, *Panorama de l'entrepreneuriat 2011*). Les associations nationales et régionales d'investisseurs providentiels commencent à collecter des données sur ce type de financement informel. L'ACA (*Angel Capital Association*, États-Unis) et l'EBAN (*European Business Angel Network*) s'efforcent d'étoffer la palette statistique actuellement disponible à ce sujet. L'investissement providentiel progresse en Asie et dans d'autres régions, même si la collecte de données n'y est pas encore effectuée dans des conditions autorisant les comparaisons internationales.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Mobiliser les financements privés », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-50-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.